

**COMMISSION DES ARTS, DE LA CULTURE, DES LETTRES ET DU PATRIMOINE**

**PROCÈS-VERBAL**

Tenue à Gatineau, **LE LUNDI 25 JANVIER 2010**

Maison du Citoyen, salle des comités

---

**PRÉSENCES :**

Monsieur Stefan Psenak, président et conseiller municipal  
Monsieur Pierre Philion, conseiller municipal  
Monsieur Alain Riel, conseiller municipal  
Monsieur Richard M. Bégin, personne-ressource C.R.C.O.  
Madame Estelle Desfossés, membre citoyenne  
Monsieur François Dubé, membre citoyen  
Monsieur Nicolas Gilbert, membre citoyen  
Monsieur André Laprise, membre citoyen  
Monsieur Daniel Lafortune, membre citoyen  
Madame Viviane Perreault, personne-ressource M.C.C.C.F.Q.  
Monsieur Pierre Schnubb, membre citoyen  
Monsieur Louis Cabral, directeur – Service - Arts, culture et lettres  
Madame Lise Charette, secrétaire – Service - Arts, culture et lettres

**ABSENCES MOTIVÉES :**

Madame Martine Gaudet, membre citoyenne  
Madame Nada Guzin-Lukic, membre citoyenne  
Monsieur François Desrochers, membre citoyen  
Madame Monique Légère, membre citoyenne  
Madame Isabelle Regout, membre citoyenne

**INVITÉS :**

---

**1. Mot du président**

Le président souhaite la bienvenue à tous les membres présents. Il en profite pour souligner que le mois de février est le mois du patrimoine et qu'un Prix Orange de la Société d'histoire de l'Outaouais (SHO) pour le patrimoine a été remis à monsieur Benoit Rioux, propriétaire de la maison allumette située au 57, rue de Lanaudière et à son fils David, qui a réalisé les travaux de restauration. Un prix Orange a aussi été remis à la famille Pariseau, qui s'est transmis de génération en génération ce bâtiment construit en 1900.

La réunion publique débute.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Pierre Philion et appuyé par François Dubé que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

**3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 14 décembre 2009**

Il est proposé par Daniel Lafortune, appuyé par Estelle Desfossés que le procès-verbal du 14 décembre 2009 soit accepté tel que présenté.

**SUIVIS :**

Aucun suivi pour cette rencontre.

#### 4. Parole au public

##### Mois du patrimoine

Monsieur Michel Prévost, président de la Société d'histoire de l'Outaouais, félicite Monsieur Psenak pour sa récente nomination et indique que la SHO a remis le Prix Orange à M. Rioux et son fils concernant la résidence située au 57, de Lanaudière. Il en profite également pour souhaiter une bonne année 2010 aux membres de la commission.

Monsieur Prévost distribue aux membres le calendrier des activités du mois du patrimoine des villes de Gatineau et Ottawa. Il en profite pour mentionner que le calendrier de la ville d'Ottawa pourrait éventuellement servir de modèle à Gatineau.

Monsieur Prévost profite de l'occasion pour distribuer un article, publié le 20 janvier dernier par La Revue – secteur Hull-Aylmer concernant la remise du Prix Orange à Monsieur Rioux par la Société d'histoire de l'Outaouais. Il fait mention que la maison allumette située au 57, de Lanaudière a été transmise de génération en génération et que les occupants actuels ont fait la restauration de leur résidence avec soins en choisissant bien les matériaux de remplacement.

À la demande de Monsieur Prévost, une recommandation sera faite au conseil municipal pour citer le 57, de Lanaudière comme monument historique. Monsieur Prévost nous fera parvenir un historique du bâtiment.

Voici le texte qui sera soumis au conseil municipal :

**Attendu que la Société d'histoire de l'Outaouais a récemment reconnu les efforts exceptionnels de préservation et de restauration de la maison allumette du 57, rue de Lanaudière, remarquable bâtiment de notre patrimoine ouvrier, construit en 1900;**

**Attendu que *l'Inventaire et classement du patrimoine bâti de Gatineau* (2008) avait déjà reconnu, avant les travaux de restauration, ce bâtiment comme ayant un potentiel patrimonial;**

**Attendu que cette demeure témoigne d'un style architectural (maison allumette ou hulloise) caractéristique à Gatineau;**

**Attendu que l'actuel propriétaire, M. Benoît Rioux, est en accord avec la présente recommandation;**

**Cette Commission recommande au conseil municipal de demander que ce bâtiment soit cité monument historique.**

**Adopté à l'unanimité.**

**ACTIONS PAR : Michel Prévost et Service des arts, de la culture et des lettres et membres**

##### Chez Henri

Monsieur Prévost questionne le président à savoir si Monsieur Dormani a payé l'amende reçue suite à l'infraction commise. Monsieur Psenak mentionne que l'amende est contestée et que l'audience prévue en décembre a été remise en mars. L'entrepreneur est maintenant sous la Loi de la protection de la faillite. Monsieur Prévost demande que la date d'audience lui soit transmise ainsi qu'aux membres de la commission.

**ACTION PAR : Service des arts, de la culture et des lettres et membres**

#### 5. Plan de développement de la bibliothèque

Le directeur du Service indique que le 27 avril prochain, une présentation sera faite aux membres du conseil municipal concernant le plan de développement de la bibliothèque.

Les 4 sites proposés sont :

- 1) Côté Ouest de la rue Montcalm : 43 et 55, rue Montcalm
- 2) Fonderie 211, rue Montcalm
- 3) 185, rue Montcalm, 84, rue Hanson
- 4) 50, rue Montcalm

Chacun des sites sera évalué en fonction de 21 critères, dont 9 opérationnels et 12 pour l'intégration urbaine et de support du milieu. Différents scénarios seront proposés et pour chacun des sites choisis, les avantages et inconvénients seront alors énumérés.

Lors de notre prochaine rencontre au mois de mars, nous serons en mesure de faire le point sur le potentiel de réalisation et en avril, une recommandation sera faite au conseil municipal quant à l'emplacement optimal pour la construction d'une bibliothèque au centre-ville. Dans ce dossier, un partenariat public-privé peut être à considérer.

Monsieur Cabral mentionne que 3 des 4 sites sont contaminés ce qui pourrait occasionner une lourdeur dans l'intervention du dossier. Ces sites sont : la Fonderie, 185, rue Montcalm – 84, rue Hanson et Côté Ouest de la rue Montcalm. Une étude est présentement en cours avec la firme Climat Sol. Il est important de mentionner que même si ces sites sont contaminés, on en tient compte malgré tout dans nos évaluations.

Dans le plan de développement, il est également question d'agrandir les bibliothèques Bowater et Lucy-Faris.

## **6. Élaboration d'une politique du patrimoine**

Lise Charette fera suivre aux membres la présentation sur la politique du patrimoine.

**ACTION PAR : Lise Charette**

Monsieur Cabral fait état de la présentation sur la politique du patrimoine. Depuis 10 ans, il existe une plus grande prise de conscience de la qualité de vie ce qui contribue à la fierté de la population.

Monsieur Pierre Schnubb dit bravo et merci à Monsieur Cabral pour cette belle présentation, il lui souhaite également bonne chance pour le 16 février prochain, lors de la présentation aux membres du conseil municipal. Monsieur Schnubb s'informe à savoir depuis combien de temps le Service des arts, de la culture et des lettres travaille à cette politique. Monsieur Cabral mentionne que ça faisait partie des priorités et que depuis un (1) an, certains collègues colligent des informations en terme d'enjeux et de priorités et qu'ils les valident avec le milieu.

Dans l'entente de développement culturel 2008-2010, un budget de 23 000 \$ a été accordé pour réaliser cette politique en collaboration avec le Ministère, les Archives, et le Services du Greffe ainsi que le Service de l'urbanisme et du développement durable.

Voici les différentes étapes à suivre en lien avec cette politique :

- Adoption par le conseil municipal en février
- Validation auprès des partenaires si favorables ou non
- En mars, embaucher un consultant
- Automne 2010 – Avant projet à la Commission pour validation
- Dépôt pour approbation au conseil municipal de la politique et du plan d'action
- Janvier 2011 – En vigueur

Monsieur Bégin lève son chapeau à l'exercice qui a été fait et souhaite bonne chance et surtout que la politique soit adoptée. Il indique que la réforme sur la *Loi des biens culturels* n'a pas été déposée par le Gouvernement du Québec.

Madame Viviane Perreault mentionne que le projet de loi devrait être déposé lors de la réouverture de la session parlementaire.

## **7. Renouvellement de l'entente spécifique avec le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)**

Un investissement de 390 000 \$ sur 3 ans (2007 à 2010). M. Cabral fera parvenir un bilan de la première entente aux membres de la Commission.

La prochaine entente sera pour le terme 2011 à 2014, ce qui pourra donner du souffle aux différents organismes.

## **8. Vacances à la Commission**

Le directeur mentionne qu'il y a deux sièges vacants à la Commission suite au départ M. Louis Mbani et de Mme Mireille Apollon. Lorsque nous renouvellerons le mandat des membres intéressés à poursuivre pour une période de deux ans, nous verrons à sélectionner deux nouveaux membres. Il précise que nous procéderons par affichage dans les journaux et informe les membres d'inviter des gens intéressés à nous soumettre leur curriculum vitae.

**ACTION PAR : Service des arts, de la culture et des lettres et membres**

## **9. Points d'information – Direction du Service**

### **9.1. Rapport mensuel du mois de janvier du Service**

Suite à la réorganisation du Service des arts, de la culture et des lettres, une nouvelle section a été créée, il s'agit la Section administration – Éditique sous la responsabilité de Sonia Lebel. Cette section s'occupe principalement de l'émission des cartes Accès-Gatineau et de la programmation de la culture et loisirs de la Ville de Gatineau. Madame Lebel sera invitée à la prochaine rencontre de la Commission.

La Division fêtes et festivals partagera prochainement son analyse de l'ampleur des coûts relativement aux interventions municipales lors des fêtes de quartier, événements et festivals de toute nature sur le territoire de la Ville de Gatineau.

Monsieur Cabral fera parvenir un document des faits saillants du découpage par village urbain.

## **10. Points d'informations, correspondance et tour de table**

Estelle Desfossés mentionne que la conférence de presse concernant le Salon du livre de l'Outaouais se tiendra à la Salle Vidéotron le 11 février prochain à 10 h et que la cérémonie d'ouverture sera le 25 février à 18 h 30.

Stefan Psenak nous parle d'une collaboration entre le Salon du livre, l'UQO, la ville de Gatineau, l'Association des auteurs et auteures de l'Outaouais et le CRCO pour l'organisation d'une conférence de l'écrivain Stanley Péan sur la littérature et les auteurs haïtiens à l'UQO. La date reste à confirmer (le 24 ou le 25 mars).

Daniel Lafortune nous parle d'un article paru dans le journal concernant le défaut de paiement de la Compagnie Bowater dans le cadre de son entente avec la Ville, Monsieur Psenak recommande que la discussion soit remise à la prochaine rencontre puisque nous sommes en attente d'un avis juridique. L'entente prévoyait un congé de paiement d'une période de 3 ans et la compagnie Bowater s'en est prévalu.

## **11. Varia**

Aucun sujet n'est inscrit à varia.

## **12. Gare de Masson-Angers**

Les membres s'inquiètent du sort qui est réservé à la Gare de Masson-Angers.

Monsieur Daniel Lafortune trouve que l'emplacement actuel n'est pas central, il suggère de déplacer l'édifice plus près de la route 309 et de lui trouver une vocation.

Monsieur Stefan Psenak souligne que des mesures de sécurité supplémentaires devront être prises et qu'il faut sensibiliser le Centre de services de Buckingham à cette problématique. Il est fait mention du désistement de la Coopérative de Solidarité de la station Agrotouristique de la Basse-Lièvre quant à ses intentions d'animer le site et de donner une vocation à l'édifice de la Gare. Il est convenu que les membres de la Commission seront tenus informés de l'évolution du dossier.

## **13. Prochaine rencontre**

La prochaine réunion aura lieu le lundi 29 mars prochain à la Maison du Citoyen, salle des comités à 19 h.

## **14. Clôture de la séance**

La levée d'assemblée est proposée par Estelle Desfossés

Fin de la rencontre : 20 h 45

**Rédaction du procès-verbal**

**Signature du président de la Commission**

---

Lise Charette  
Secrétaire de direction  
Service des arts, de la culture et des lettres

---

Stefan Psenak  
Président